



Éruption cutanée

🕒 paru le 21/09/2020 • traduit du néerlandais

Un guide-patient est un outil réalisé pour vous aider à faire des choix pour votre santé. Il vous propose des informations basées sur la recherche scientifique. Il vous explique ce que vous pouvez faire pour améliorer votre santé ou ce que les professionnels peuvent vous proposer lors d'une consultation. Bonne lecture !

De quoi s'agit-il ?

Une éruption cutanée (exanthème) est une apparition soudaine, temporaire et étendue de lésions cutanées, le plus souvent causée par une infection ou la prise d'un médicament.

Les médicaments qui déclenchent régulièrement une éruption cutanée sont les antibiotiques et les anti-inflammatoires, par exemple.

Les causes les plus courantes d'éruption cutanée due à une infection sont :

- la [mononucléose](#),
- les infections virales des voies respiratoires supérieures,
- les infections virales du système gastro-intestinal,
- les maladies infantiles telles que :
 - la [cinquième maladie](#) (érythème infectieux),
 - la [roséole](#) (exanthème subit).

Les causes plus rares sont les suivantes :

- la rougeole,
- la rubéole,
 - ces maladies sont moins fréquentes grâce à la vaccination généralisée.
- la [maladie de Kawasaki](#),
- les [infections chez le voyageur](#) :
 - la dengue,
 - le virus Zika,
 - la fièvre jaune.

Comment la reconnaître ?

Une éruption cutanée peut adopter différentes formes mais, le plus souvent, il s'agit de taches rouges étendues assorties de papules (petites bosses). En phase initiale, les taches ont la taille d'une pièce de monnaie. Elles s'étendent de manière symétrique sur l'ensemble du corps, du tronc jusqu'aux membres. L'éruption peut également s'accompagner de démangeaisons. Les petites taches peuvent devenir plus grands et fusionner en grandes plaques rouges. Les lésions sont sèches et peuvent légèrement peler.

Il peut aussi se former des cloques (par exemple, en cas de varicelle), qui sèchent spontanément. La formation de petits ulcères est également possible.

Dans de rares cas, une coloration bleutée apparaît suite à l'accumulation de sang dans la peau. Des lésions peuvent parfois également se développer sur les muqueuses de la bouche, des lèvres, des yeux et des organes génitaux.

Comment le diagnostic est-il posé ?

Le médecin vous posera un certain nombre de questions sur la cause et l'évolution de l'éruption :

- Comment l'éruption a-t-elle débuté ?
- Où l'éruption est-elle présente ?
- Les lésions s'accompagnent-elles de démangeaisons ?
- Avez-vous été en contact avec des personnes présentant les mêmes symptômes ?
- Les plaintes ont-elles commencé après un voyage ?
- Avez-vous des signes d'infection, tels que fièvre, nez qui coule, toux ou diarrhée ?
- Avez-vous pris des médicaments ?

Ensuite, le médecin examinera attentivement les lésions. Si nécessaire, il demandera un bilan sanguin en complément ou fera une biopsie de la peau, c'est-à-dire qu'il prélèvera un petit bout de peau pour l'analyser sous le microscope.

Que pouvez-vous faire ?

Si les lésions sont causées par des médicaments, il suffit souvent d'arrêter de les prendre. Vous pouvez appliquer localement une lotion ou un gel rafraîchissant et apaisant.

Consultez le médecin pour poser un diagnostic correct.

Que peut faire votre médecin ?

En présence de démangeaisons intenses, le médecin prescrira un antihistaminique (médicament qui inhibe les réactions allergiques), comme la cétirizine. En cas d'éruption et de démangeaisons persistantes causées par la prise de médicaments, il peut prescrire une pommade à la cortisone, éventuellement en association avec une brève cure de comprimés de cortisone.

Le médecin traitera l'infection responsable et vous orientera si nécessaire vers un spécialiste des maladies infectieuses, des maladies de la peau ou des allergies, qui réalisera des examens complémentaires et commencera un traitement.

Si vous présentez des signes d'infection grave, il vous orientera vers l'hôpital.

Source

[Guide de pratique clinique étranger 'Exantheem \(eruptieve huiduitslag\)' \(2015\), mis à jour le 26.05.2017 et adapté au contexte belge le 04.06.2019 – ebpracticenet](#)